

Florence Salanouve

Conservatrice des bibliothèques et doctorante en sciences de l'information et de la communication (LIRCES) à l'université Nice Sophia Antipolis

Les bibliothèques en France ont-elles un Genre ?**L'indispensable conversion du regard vers le Genre****Introduction**

A priori, le premier regard posé sur la bibliothèque française peut sembler neutre. Neutre, l'image d'une « citadelle du savoir » supposée contenir, en ses murs, la connaissance tout entière. Neutres et objectivées, l'organisation et la classification des savoirs, et en amont leurs processus de sélection et modes de production. Neutres et scientifiques, les compétences « bibliothéconomiques » ainsi que la division du travail au sein des bibliothèques.

Et pourtant, appliquée aux bibliothèques la question du Genre¹ « trouble² » quelque peu cette vision, battant en brèche l'apparente neutralité, la mettant au jour sous un angle inédit. Il y a là peut-être un paradoxe – à moins que ce ne soit un côté trouble-fête – à vouloir mettre en doute cette vision consensuelle. Telle est la thèse défendue, avec une pointe de provocation, par Bess Sadler (Stanford University Library) et Chris Bourg (Massachusetts Institute of Technology) dans leur article « Feminism and the future of library discovery », qui s'inscrit en faux contre la neutralité des bibliothèques³.

Elles y esquissent, au contraire, le portrait d'une bibliothèque qui «... *a toujours reflété, les inégalités, les préjugés, l'ethnocentrisme ainsi que les déséquilibres de pouvoir [...] à travers les politiques documentaires et les pratiques de recrutement qui reproduisent les biais de ceux qui sont au pouvoir dans une institution donnée* » [Notre traduction].

La double acception du Genre

Mettre en exergue le trouble, c'est toute l'ambition des études de Genre – on parle aussi indifféremment de *Gender Studies*, d'études sur le Genre ou études de Genre – expression désignant un champ de recherche qui s'est autonomisé dans le champ académique dans les années 1970 aux États-Unis et dans les années 2000 en France. Peut-être est-ce la mission des études de Genre que de susciter à ce point le trouble, en leur sein même. Est-ce que l'explication ne pourrait-elle pas être celle-là ? Traversées par des tensions, qui se traduisent par de vives controverses, les études de Genre demeurent en constante reconfiguration.

Aussi est-il fondamental, quand on évoque les études de Genre, de s'accorder, au préalable, sur la définition qu'on leur donne. Succinctement et provisoirement, on peut en distinguer au moins deux acceptions principales⁴.

Le concept de Genre, dans une première acception, permet d'accéder à une compréhension large, plus riche, de l'égalité entre les sexes – une compréhension qui repose sur une redéfinition du « sexe » depuis une notion strictement biologique (mâle/femelle) vers une notion sociopolitique (masculin/féminin). Ce renouvellement permet de saisir la manière dont le contexte social, politique et culturel façonne ce que l'on appelle les rôles ou « rapports sociaux de sexe ».

Dans une seconde acception, le concept de Genre renvoie aux dispositifs par lequel le pouvoir saisit, classe et discipline les individus. Le Genre s'entend ici comme un système de

catégorisation binaire qui a pour fonction, d'une part, de produire la hiérarchie des sexes et les inégalités, et d'autre part, les représentations qui leur sont associées. En ce sens, comme l'écrit la sociologue et féministe matérialiste Christine Delphy, le Genre précède le sexe et participe à leur construction et non l'inverse comme on le suppose communément : la distinction entre les sexes apparaît comme une conséquence du Genre – ou plutôt, sa concrétisation fondamentale⁵. Dès lors, penser avec le concept de Genre, c'est révéler les mécanismes de pouvoir (de classement, de distinction) et de domination (de hiérarchisation), la manière dont ils sont entérinés ou, au contraire, déjoués, corrigés, voire inversés.

Le trouble du Genre en bibliothèques

En somme, par le trouble qu'il engendre, le Genre, en tant qu'observatoire de la fabrique des normes, constitue ainsi une « catégorie d'analyse⁶ » pertinente qui, parce qu'elle se situe en rupture avec la manière de penser tous les objets, permet de renouveler l'ensemble des catégories de recherche. S'inscrivant peu ou prou dans ce cheminement, les rapports de l'Inspection générale des affaires culturelles sous l'égide de Reine Prat, en 2006 et 2009, ont plus largement contribué à rendre publiques les inégalités hommes/femmes dans le secteur culturel. Dans le rapport qu'elle a rédigé en 2009, intitulé « De l'interdit à l'empêchement », elle soulève cette question dans un chapitre nommé « Ce qui n'a pas encore été bien mesuré, analysé, partagé : les chantiers à venir » :

« Il conviendra de nous interroger de manière plus sérieuse sur la manière dont le Genre (gender) intervient dans les choix – y compris esthétiques, des prescripteurs, à tous les niveaux de décision. En effet, l'inégalité d'accès aux directions, si elle apparaît comme particulièrement choquante étant la plus facilement repérable, ne constitue que l'aboutissement d'un long processus dont chaque étape doit être examinée [...] L'appréhension de ces phénomènes est complexe⁷. »

Dans cette perspective, cette contribution postule la nécessité de l'apport scientifique du concept de Genre pour les bibliothèques. Car le Genre constitue un prisme pertinent pour en renouveler l'analyse. Il y a là, en effet, un terrain fécond pour une recherche pluridisciplinaire, soucieuse de ne pas négliger la complexité de la dimension genrée, c'est-à-dire régie par les rapports de pouvoir. Complexe, en effet, et peu visible, s'avère être le dispositif de Genre, en bibliothèques, s'acheminant de la production des savoirs, jusqu'à leur diffusion, en passant par le rôle des producteurs d'informations.

Il va, dès lors, être opportun de décrypter ce qui ne saurait être révélé actuellement, ce qui est caché : c'est-à-dire l'appareillage technique, économique, épistémologique qui a contribué au processus de production des savoirs. Or là réside l'enjeu : comment, grâce aux études de Genre, peut-on parvenir à décrypter ce qui est masqué ? Comment se doter d'une grille d'analyse rigoureuse permettant de déconstruire ce qui semble « naturel » ou « neutre » ? Comment parvenir à lever les masques et développer une approche critique de ce qui est imposé ? Comment faire en sorte que les savoirs acquis permettent de décoder les rapports de pouvoir et comment participer à leur transformation ?

Invisibilité du Genre en bibliothèques ?

Un retard français ?

Rattachées institutionnellement aux sciences de l'information et de la communication (SIC) qui ont elles-mêmes tardé à « ... inoculer le Genre comme problématique centrale au sein des

*recherches universitaires*⁸ », ainsi que Marlène Coulomb-Gully le note dans son article éponyme, les bibliothèques en France enregistrent à ce sujet un retard encore notable. Le contraste est criant lorsque l'on compare les études françaises et le champ des Library Information Science (LIS) traversé, aux États-Unis notamment, par une importante production académique empreinte de théorie féministe ayant recours au concept de Genre. En contrepoint, la production académique française reste encore peu encline à intégrer la problématique du Genre pour repenser la bibliothèque. En France, l'approche genrée dans le secteur culturel demeure surtout l'apanage, certes très récent, de la sociologie de la culture. Dans le champ de la culture entendu au sens large, de nombreuses enquêtes ont porté, en effet, sur la division sexuelle du travail artistique et des professions culturelles d'une part, les dimensions genrées des publics, pratiques, réceptions et usages des œuvres, objets et contenus culturels de l'autre⁹.

Si les études de Genre peinent à émerger au sein de ce qu'on pourrait appeler les sciences de l'information appliquées aux bibliothèques¹⁰ en France, elles commencent toutefois d'imprégner à la fois le champ théorique traditionnel et le champ professionnel, selon un ensemble de mécanismes plus ou moins institutionnalisés. Les analyses stimulantes de mémoires de conservateurs de bibliothèques (diplôme de conservateur des bibliothèques) ont participé, d'une part, à l'émergence de questionnements en rapport avec les études de Genre. Séverine Forlani a, en effet, enquêté sur l'ambivalent accès des femmes aux hautes fonctions des bibliothèques à travers l'exemple des services communs de la documentation (SCD)¹¹. Renan Benyamina, de son côté, a étudié la façon dont la bibliothèque publique s'approprié et rend visible les questions de Genre dans ses collections (2013)¹². D'autres approches communicationnelles sont, par ailleurs, à mentionner. Parmi celles-ci, Caroline Courbières, s'est notamment intéressée, dans une perspective sémio-communicationnelle, à retracer la façon dont le discours documentaire élabore des représentations du Genre¹³.

En dehors du domaine strictement académique enfin, cette problématique se fait jour sous la forme de regroupement professionnel, signe de l'intérêt croissant désormais porté à cette question. Ainsi, la commission Légothèque de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) a été créée en janvier 2012 dans le but, d'une part, de mettre en place des actions prônant l'égalité, et d'autre part, pour « repenser missions, services, espaces et accès aux collections »... autour des trois questions suivantes : « Interculturalité et multiculturalisme », « Questions de Genre », « Orientation sexuelle et sentimentale »¹⁴.

Deux questions inextricablement liées se posent : comment expliquer le « retard français », voire le « refus » de scruter le Genre¹⁵ ? En quoi (et pour quelles raisons) la tradition des études sur les bibliothèques est-elle restée *gender-blind*, aveugle et réticente aux études de Genre ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées.

Trois hypothèses

La première hypothèse concerne l'institution universitaire française qui manifeste – ou tout du moins semble avoir manifesté jusqu'ici – un certain nombre de réticences à légitimer les études de Genre en son sein. Tandis que, comme l'écrit Marie-Joseph Bertini, « *la question de la réticence académique aux études de Genre n'est pas encore tranchée*¹⁶ », elle peut apporter un éclairage utile à celle qui semble prédominer au sein des sciences de l'information et des bibliothèques. Robert Boure qualifie les SIC d'« *ensemble flou et pluriel... marqué par une crise identitaire plus ou moins forte et par des relations de voisinage difficiles à gérer, et en tout état de cause, à l'origine d'éclatements et de recompositions multiples plus ou moins bien tolérés*¹⁷ ».

En outre, si l'on suit la logique de Marlène Coulomb-Gulli¹⁸, on pourrait supposer que la recherche de légitimité auxquelles les sciences de l'information et des bibliothèques se confrontent a également trait à celle, difficile, du champ qui les englobe, les sciences de l'information et de la communication – appartenant à la 71e section du Conseil national des universités (CNU) –, elles-mêmes en quête de légitimité. À l'intérieur de ce champ, les sciences de l'information appliquées aux bibliothèques sont en proie aux mêmes difficultés, peut-être même amplifiées, rendant malaisées les approches croisées, notamment avec des concepts récents.

La deuxième hypothèse, étroitement liée à la précédente, tient à ce que les sciences de l'information et des bibliothèques sont particulièrement attachées à l'héritage positiviste et aux notions de neutralité et d'objectivité. C'est la piste avancée par Samuel Trosow dans un article intitulé « Standpoint Epistemology as an Alternative Methodology for Library and Information Science¹⁹ ». Il n'est pas à douter que la légitimité vacillante des SIC et, ce faisant, les études portant sur les bibliothèques rendent d'autant plus aiguë la question de leur objectivité scientifique. Marie-Joseph Bertini apporte, dans cette optique, une définition éclairante. Parce qu'elles sont des héritières des « ... théoriciens de la déconstruction (Derrida, Foucault) et des épistémologues des sciences (Kuhn, 1970, 1977 ; Lakatos, 1970 ; Popper, 1968 ; Feysabend, 1975), les études de Genre, issues des cultural et des Women Studies y sont logiquement articulées avec celles des Sciences Studies. [...] Celles-ci, fondées sur l'idée que les normes et les savoirs qui structurent toute société sont le produit de constructions sociales et culturelles déterminées dans le temps et dans l'espace, remettent en question deux principes académiques : d'une part, l'objectivité du chercheur ; d'autre part, l'universalité de ses résultats grâce à la validité consensuellement reconnue de sa méthode scientifique²⁰. »

La troisième hypothèse tient à la prégnance de l'universalisme républicain en France. Les résistances et les freins à l'émergence des études de Genre sont en effet à mettre, en grande partie, sur le compte du paradigme de l'universalisme français.

« Fondée sur le mythe de l'universalité (Habermas), la sociopolitique française interdit toute référence aux caractères sexuels, raciaux, ethniques et religieux des individus qui la composent, projetant ainsi au centre de l'espace public l'idéologie d'une citoyenneté dont la neutralité revendiquée s'articule à un masculin idéal-type et régulateur, rendu invisible par les stratégies discursives instituant cette mythologie nationale, aujourd'hui remise en question²¹. »

Cet élément explique la raison pour laquelle la notion de Genre est longtemps restée « invisible » dans les bibliothèques, comme c'est le cas des autres institutions culturelles proches, que ce soient les musées ou les archives.

De la nécessité du « Gender Turn » pour les bibliothèques en France

Or les études de Genre, en tant qu'instruments critiques, proposent aux bibliothèques des outils, méthodologies et perspectives qui peinent à être pris en compte alors même qu'elles les interpellent au premier chef. Parce que les bibliothèques sont multiples et complexes, à la fois institutions, lieux d'organisation et de diffusion des savoirs, la centralité et l'opérativité du concept de Genre dans les processus de communication rend cette approche croisée indispensable. Mais si les bibliothèques, en tant qu'objet scientifique, doivent s'ouvrir à la pensée du Genre, ce n'est pas pour céder à un quelconque effet de mode, mais pour la fécondité de cette approche.

Le Genre : une « méthodologie traversière »

L'approche interdisciplinaire, intrinsèque au Genre, est en mesure d'insuffler de nombreuses pistes nouvelles et stimulantes. Car le Genre fournit des clés pour revisiter les concepts, méthodes et objets canoniques des bibliothèques et ses intersections. Aussi pluridisciplinaire que peut l'être la bibliothèque, le Genre est également structuré par de multiples disciplines, il inclut des sous-champs de recherche variés et renvoie à des options méthodologiques et théoriques multiples. Ainsi que l'écrit Marlène Coulomb-Gully : « *Au sein de chaque discipline constituée, la méthodologie du Genre peut ainsi infuser, permettant que toutes bénéficient de la conversion du regard qu'elle suppose. C'est là un des intérêts majeurs de cette joyeuse indisciplinisme qu'est le Genre*²². »

Cette « méthodologie traversière », qui renouvelle en profondeur théories et problématiques, rend visibles et pensables des espaces jusqu'alors inexplorés. Gageons que le croisement inédit entre ces deux secteurs interdisciplinaires – le Genre et la bibliothèque – aboutira à des résultats féconds.

Chausser les lunettes du Genre : révéler l'impensé, dénaturer le naturel, décrypter les rapports de pouvoir à l'œuvre

C'est donc à travers le Genre que naît la possibilité d'élargir la réflexion non seulement sur les rapports de pouvoir au sein des bibliothèques, mais aussi, suivant une approche que l'on nomme « intersectionnelle²³ », sur les autres formes de domination liées à la couleur de peau, à la classe et à l'âge. Située dans une perspective socio-constructiviste, cette approche permet de voir le monde autrement, quitte à révéler les rapports de pouvoir jusqu'ici masqués.

Ainsi, regarder les bibliothèques avec les lunettes du Genre – puisque telle est l'expression consacrée pour les spécialistes du domaine²⁴ –, c'est la promesse de les voir plus nettement, c'est-à-dire d'en dévoiler les angles morts. Au travers du Genre, l'enjeu n'est-il pas de rendre visible ce qui ne l'est pas, de penser l'impensé, ou plutôt ce qui n'apparaît pas comme pensable ? Ne semble-t-il pas impensable, en effet, d'établir une recherche sur ce qui est conçu comme « purement » – en apparence – technique, naturel, voire neutre ? En somme, le Genre constitue un instrument améliorant la perception, rendant visibles ce que les autres relèguent – ou plongent – dans l'ombre.

Qu'en est-il pour les bibliothèques ? Au prisme des études de Genre, le décryptage des bibliothèques contribue à rendre visibles les questions de pouvoir, de domination et de normativité sexuelle, sociale et culturelle. Voilà un enjeu qui renverse l'ordre établi et dont Marie-Joseph Bertini souligne la démarche à proprement parler contestataire :

« *Marlène Coulomb-Gully a raison de pointer "la dimension contestataire de la notion de Genre" apte à "mettre en cause tous les rapports de force et de domination constitués par une déconstruction critique fondamentale des impensés". Car il s'agit de faire sien le conseil foucauldien de déchiffrer une époque en s'intéressant à ce qu'elle dissimule, en recueillant ses productions involontaires*²⁵. »

Les bibliothèques au prisme du Genre : un espace de recherche à déployer

Le Genre invite donc à relire et repenser les traditionnelles problématiques ou concepts qui sont propres aux bibliothèques. Il ne s'agit pas ici de se livrer à un état des lieux exhaustif sur l'ensemble des problématiques revisitables – ou potentiellement revisitables – par le Genre en

bibliothèque. Il s'agit au contraire, dans le cadre d'une recherche en cours, d'en signifier les points les plus saillants, de retracer les pistes à travers lesquelles le Genre peut s'avérer opératoire.

La bibliothèque en tant que « dispositif » et « technologie de Genre »

Chausser les lunettes du Genre permet, dès lors, d'élargir la focale et d'y scruter la bibliothèque d'une nouvelle manière. La première piste, peut-être la plus paradoxale, à partir de laquelle se déclinent les autres, est sans aucun doute également la plus fondamentale. Elle tient à la mise à jour ou plutôt à la prise de conscience de la bibliothèque en tant que « dispositif » du Genre. En effet, les effets du Genre ne sont pas qu'externes, ils composent et structurent la bibliothèque. Alors que le genre se construit tout au long de la vie, les diverses « étapes » de sa construction n'ont pas bénéficié des mêmes attentions. Ainsi, nombre d'études ont porté sur les institutions vectrices des normes de Genre à travers les modes de socialisation primaire telles que la famille ou l'école. Moins analysées dans ce rapport de pouvoir, les institutions culturelles – en tant que mode de socialisation secondaire – constituent une structure de pouvoir d'autant plus importante que leur capacité à « influencer des activités, à gouverner des pratiques et à instaurer des « régimes de familiarité » entre les individus et la culture » est invisible²⁶.

Pour affiner l'analyse, la notion de « dispositif », dans une perspective foucauldienne, peut s'avérer extrêmement intéressante. Cette notion se concentre sur la question du pouvoir, entendue non pas comme l'édifice juridique de la souveraineté, ou l'appareil d'État et les idéologies qui l'accompagnent, mais plutôt comme des mécanismes de domination de nature hétérogène. Un dispositif, au sens où l'entendait Foucault²⁷, est composé, pour citer Marie-Joseph Bertini : « ... [d'] un réseau établi entre du dit et du non-dit, une configuration de rapports de force reliant pouvoir et savoir dans une perspective stratégique Or, la grille de lecture foucauldienne confère aux chercheurs en information et communication les outils qu'il leur manque pour penser le caractère déterminant du Genre. Prolongeant la réflexion de Foucault, Teresa de Lauretis parle à leur propos de "technologies de Genre" : "Le Genre, comme la sexualité, n'est pas la propriété des corps ou quelque chose qui existe originellement chez les humains, mais [...] il est 'un ensemble d'effets produits dans les corps, les comportements et les relations sociales', pour reprendre Foucault, et ce, grâce au déploiement d' 'une technologie politique complexe' ", écrit-elle²⁸. »

Au travers de cette analyse, les bibliothèques, envisagées comme une structure de pouvoir qui produit des contenus et des savoirs qu'elle contribue à véhiculer, doivent être interrogées. Quel est le rôle joué par la bibliothèque dans la diffusion des normes de Genre ?

Outils de classifications : depuis les classifications universalistes jusqu'au web sémantique, en passant par les systèmes d'indexation

Le premier volet du dispositif de Genre porte sur la remise en question des classifications. En effet, penser la bibliothèque en tant que dispositif revient à questionner les méthodes de construction des savoirs et notamment les outils dits objectifs ou censés assurer la validité de toute production scientifique. Et quand nous disons « outils dits objectifs ou censés assurer la validité de toute production scientifique », nous pensons évidemment aux classifications des bibliothèques, conçues comme des opérations intellectuelles et techniques, neutres de surcroît. D'une part, il s'agit de questionner les cadres de références que les classifications fixent et reconfigurent. Non seulement les classifications contribuent à catégoriser le savoir, mais elles développent également un « discours de référence » sur les savoirs. Les classifications, outils

professionnels normés, destinés à classer les documents en fonction de leur sujet, méritent une étude approfondie tant elles confèrent, par leur « dimension idéologique » une représentation des connaissances à un moment donné.

Analysant la façon dont le Genre apparaît dans le mode de classification, une importante littérature américaine a d'ores et déjà mis en exergue les répercussions du concept de Genre sur les classifications universalistes issues du XIXe siècle. La chercheuse américaine Hope Olson démontre, dans *The Power to Name*, comment l'acte même de classer est éminemment genré et matérialise des valeurs et des stratégies²⁹. Les exemples ne manquant pas, l'on s'en tiendra à un seul. Dans une analyse consacrée à l'étude des classifications et la représentation du Genre et du sexe dans la première (1876), deuxième (1885) et dix-septième classification Dewey (1965), Melody J. Fox a montré que l'apparition des « femmes » dans la classification en 1885 (classe 396) se trouvait reliée, ou plutôt encadrée, pêle-mêle, par les convenances, le suicide, le cannibalisme et l'embaumement³⁰.

Chris Bourg et Bess Sadler adhèrent à cette conception, soulignant que « ... *les activités en théorie neutres des bibliothèques, à l'instar du catalogage, recréent souvent les schémas sociaux de l'exclusion et de l'inégalité* » [notre traduction]. Renan Benyamina, faisant état de la façon dont les ouvrages majeurs des études de Genre étaient catalogués, met en évidence la subjectivité relative à l'acte de même d'indexer en affirmant que « *la description des documents bute ici sur la subjectivité et sur la connaissance du champ des professionnel-le-s chargé-e-s de l'indexation* »³¹.

Aussi, l'étude de la classification contribue à mettre en évidence les biais, les lacunes, les présupposés, voire les impensés relatifs à un domaine de la connaissance. C'est ce que l'on peut voir à travers une analyse de la vedette « Études de genre » dans le langage d'indexation Rameau. Celle-ci révèle, outre l'hésitation terminologique commune, un écart notable entre la logique classificatoire et la production scientifique³². Dans les formes assimilées aux « Études de genre » se trouve « Théorie du genre ». Or l'assimilation de ces deux formes constitue un éloignement majeur, la « théorie du genre » étant, pour Laure Bereni, un « *label utilisé par les adversaires des recherches sur le genre... laissant entendre qu'il existerait un corpus idéologique homogène et doté d'une stratégie politique déterminée* »³³.

Si la classification des bibliothèques contribue à mettre en ordre le monde, mais aussi exercer des jugements, à rigidifier les distinctions et à naturaliser les hiérarchisations, cette analyse des rouages genrés des classifications peut – et doit – être prolongée d'autre part. Tandis que les bibliothèques du futur s'orientent de plus en plus vers le web de données et le web sémantique, il est indispensable d'analyser le rôle tenu par la technologie dans la perpétuation de certaines représentations. La chercheuse autrichienne Corinna Bath montre en quoi cette dernière est éminemment genrée en ce sens où elle produit des inclusions et des exclusions. Ses démonstrations, s'inscrivant à l'intersection des *Sciences and Technology Studies* et des *Gender Studies*, amènent à s'interroger sur la nature de la connaissance décrite à travers les ontologies³⁴. De quelle connaissance s'agit-il ? Comment est-elle classée, ordonnée, liée ? Du point de vue de Corinna Bath, il est intéressant de se poser la question de ce qui n'est (ou ne peut) pas représenté. La question sous-jacente est de déterminer si le web sémantique contribue à représenter, pour citer Corinna Bath, la seule vision de la culture dominante, « *c'est-à-dire la connaissance hégémonique, majoritairement occidentale, masculine, etc.* »³⁵ [notre traduction].

Aussi, en parallèle de l'évolution des bibliothèques vers une meilleure interopérabilité et échange de données, le Genre permet de poser cette double question : compte tenu des questionnements sur la validité et les biais que les classifications engendrent, n'est-il pas nécessaire de s'orienter

d'ores et déjà – comme c'est d'ailleurs le cas – vers un nouveau mode de classification et d'accès ? Surtout, ne faut-il pas ne pas oublier d'interroger tous les modes de classification, d'indexation en allant, à contre-courant, jusqu'à la remise en question ou le décryptage fin des standards et normes associés aux données ?

Rapports de pouvoir, rapports de Genre, organisation du travail

Le deuxième volet du dispositif de Genre concerne l'analyse de l'organisation du travail. Cette analyse doit être approfondie selon les deux problématiques suivantes.

Tout d'abord, la féminisation massive des bibliothèques ne saurait occulter en effet les rapports de Genre en son sein. Si les bibliothèques peuvent être décrites comme « un monde de femmes³⁶ », elles n'en constituent pas moins un monde non genré. Cette approche va à l'encontre d'une tendance qui considère la structure organisationnelle des entreprises comme désincarnée et neutre du point de vue du Genre (*gender-neutral*). Il s'agit même d'une démarche s'inscrivant en faux contre la conception selon laquelle les structures bureaucratiques, par les valeurs qui leur sont associées, se définissent par le primat de la neutralité. À cet effet, les bibliothèques peuvent être envisagées comme des organisations genrées³⁷. Qu'est-ce à dire ? Ce questionnement porte sur différents niveaux dans les bibliothèques : dans la construction des divisions genrées (espace et distribution du pouvoir...), dans la construction d'images et de symboles renforçant ces divisions (par exemple, l'image de la masculinité associée aux compétences techniques, contrôlant ses émotions), dans les diverses interactions entre hommes et femmes, entre femmes, ou entre hommes (par exemple, la distribution du temps de parole en réunion entre hommes et femmes). Deux questions méritent d'être analysées : assiste-t-on à une logique de distribution hommes/femmes selon les domaines de spécialisation choisis ? Quelles sont les logiques d'inclusion et d'exclusion d'accès aux postes de direction ? Quels sont les mécanismes associés ? Cet appel à orienter la focale d'analyse vers la bibliothèque en tant qu'organisation genrée permettra de saisir la façon dont les normes, les procédures, les structures organisationnelles sont marquées par des biais genrés.

D'un autre côté, il s'agit d'étudier les résistances contemporaines au mouvement de féminisation, représentant un terrain emblématique pour l'étude des mécanismes d'exclusion des femmes. Certes, il y a là un éminent paradoxe à évoquer le terme de « mécanisme d'exclusion des femmes ». Car comment les femmes pourraient-elles être exclues du « monde féminin » des bibliothèques, alors qu'elles y sont majoritaires ? Parmi les nombreux paramètres en question, l'un tient, au sein de la profession, au discours tenu qui vise à mettre en place une « parité à l'envers », une parité « dans l'autre sens », et qui conduit, par exemple, à favoriser les candidatures masculines lors des recrutements. Telle est l'analyse pointée par Séverine Forlani : « *Au-delà de la controverse, la question de la place des femmes dans les bibliothèques soulève des interrogations, en termes de management et de ressources humaines tout particulièrement. [...] Que les femmes soient majoritaires dans les bibliothèques, et particulièrement aux postes de conservateur, est incontestable. Mais cela ne revient pas à dire qu'il y ait trop de femmes. Les présupposés sur lesquels repose cette assertion, souvent entendue, sont douteux. [...] Les moindres chances de réussite des femmes au concours montrent que les hommes sont favorisés depuis quelques années. Au nom de la mixité, sûrement, cet idéal à atteindre, avec en toile de fond le discours sur la parité, qui doit "marcher dans les deux sens". Mais c'est oublier qu'une fois la victoire de l'éducation remportée, à partir du moment où les femmes obtiennent les mêmes diplômes que les hommes, elles ont un droit d'accès aux mêmes postes. [...] Or, les hommes n'ont jamais été exclus des bibliothèques : historiquement ils en ont occupé tous les postes jusque*

dans les années 1920 et ce sont toujours eux qui, aujourd'hui, détiennent la moitié des postes de direction. Les hommes ne sont donc nullement empêchés d'entrer dans les équipes des bibliothèques. Ils ont la possibilité, comme tout le monde, c'est-à-dire comme les femmes, de passer un concours qu'on voudrait juste, équitable³⁸. »

Ces processus peuvent tendre à terme à exclure les femmes, sous couvert de raisons en apparence bien fondées – telle la mixité d'une équipe. Ces mécanismes, souvent invisibles, légitiment et reproduisent les ségrégations sexuées dans l'organisation du travail, méritent d'être mis en lumière.

Conclusion

Pour une épistémologie du Genre appliquée aux bibliothèques : de la théorie à la pratique

Outre un véritable appel à une conversion du regard vers le Genre, le double parti pris de cette contribution était, d'une part, d'identifier les diverses perspectives de recherche induites par l'approche croisée et féconde entre le Genre et les bibliothèques ; d'autre part, de souligner que l'apport du Genre pour le décryptage des rapports de pouvoir au sein des bibliothèques ne saurait être gratuit ou purement désintéressé. C'est, en fin de compte, le dessein d'une épistémologie du Genre, à partir des travaux fondateurs de Sandra Harding³⁹, de participer à l'enrichissement des pratiques contemporaines et au développement d'une vision nouvelle.

Cette approche concourt, avant tout, à insuffler une vision approfondie et rénovatrice. Et cette vision – qui ne saurait être seulement théorique – doit être partagée et admise par toutes et tous. Tout d'abord, l'approche du Genre ne saurait se suffire à elle-même. La sensibilisation des professionnels sur les multiples atouts d'une approche socio-constructiviste, mettant en avant la grande mobilité des concepts et représentations et leur instabilité, constitue une première étape. Si le questionnement sur les concepts passés doit être à l'esprit, il faut n'avoir de cesse de redoubler de vigilance, de scruter les rapports de pouvoir à l'œuvre, non seulement pour y déceler ceux du passé, mais également ceux du présent.

De surcroît, parce que cette approche permet de repenser le cadre conceptuel actuel des bibliothèques entièrement, elle invite à un positionnement critique. Parce qu'elle réinvestit la technique en la libérant de la première appréhension comme « innovation pure », elle met en lumière l'écueil qui consisterait à assimiler le métier de bibliothécaire à celui d'un opérateur technique de la production et de la transmission des savoirs. S'affranchir de « l'impensé technique » – pour reprendre le concept défini par Pascal Robert⁴⁰ –, qui structure nos pensées et nos actes, ou bien mettre à plat le postulat selon lequel l'informatique serait toujours un outil performant et bénéfique contribuant, pour reprendre Bess Sadler et Chris Bourg, à « *encourager le développement de nouveaux systèmes de bibliothèques qui pourront empêcher ou résister aux modes d'exclusion et de marginalisation*⁴¹ » [notre traduction].

La vision qu'elles donnent de la bibliothèque dépasse, à n'en pas douter, sa conception en tant qu'objet scientifique : c'est de la bibliothèque en tant qu'objet politique qu'il s'agit. En ce sens, le déploiement du Genre ne saurait se réduire à l'introduction, dans une discipline, dans un champ de recherche, ou même au sein de pratiques professionnelles, d'une vision féministe⁴². Car si le Genre peut contribuer à faire évoluer les rapports de pouvoir, quitte à les renverser, il invite à créer une « bibliothèque du futur ». C'est, en guise de conclusion, ce qu'affirment Chris Bourg et Bess Sadler, nous invitant à ouvrir les perspectives et à convertir notre regard :

« Construire les collections et développer ses outils pour y accéder sont des actes politiques en tant que tels ; [...] Les moyens de production des archives de l'humanité sont en jeu et à notre portée la possibilité de mettre en place de nouvelles méthodes de production qui doivent résister aux modèles existants d'exclusion et de marginalisation⁴³ » [notre traduction].

S'inscrivant dans cette perspective, notre recherche en cours, fondée sur une conception de la recherche à visée transformative, souhaiterait proposer, au travers du concept de Genre, un engagement pour penser le monde des bibliothèques et une contribution pour le transformer.

Bibliographie

ACKER Joan (1990), « Hierarchies, jobs, Bodies : A theory of Gendered Organizations », *Gender and Society*, vol. 4, n° 2, p. 139-158.

BARGEL Lucie, FASSIN Éric et LATTE Stéphane (2007), « Usages sociologiques et usages sociaux du genre : le travail des interprétations », *Sociétés et représentations*, n° 24, p. 59-77.

BATH Corinna (2009), « Gendered Orders of Knowledge in the Semantic Web », *Communication à la Rencontre Annuelle de la Society for Social Studies of Sciences (4S)*, Washington (États-Unis), 28 octobre 2009.

BECKER Howard (1988), *Les Mondes de l'Art*, Paris, Flammarion, 1988.

BENYAMINA Renan (2013), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de Genre dans les bibliothèques publiques* [En ligne], Enssib, (page consultée le 15 septembre 2015)

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60383-du-placard-aux-rayons-visibilite-des-questions-de-genre-dans-les-bibliotheques-publiques.pdf>

BERENI Laure *et al.* (2008), *Introduction aux Gender Studies*, Bruxelles, de Boeck.

BERTINI Marie-Joseph (2009), *Ni d'Ève ni d'Adam. Défaire la différence des sexes*, Paris, Max Milo.

BERTINI Marie-Joseph (2009), « Le Gender Turn, ardente obligation des sciences de l'information et de la communication françaises », *Questions de communication* [En ligne], n° 15, (page consultée le 15 septembre 2015) <https://questionsdecommunication.revues.org/532>

BERTINI Marie-Joseph (2006), « Un mode original d'appropriation des Cultural Studies : les Études de Genre appliquées aux sciences de l'information et de la communication : concepts, théories, méthodes et enjeux », *Revue internationale de communication MEI (Médiation et Information)*, n° 24-25, p. 115-126.

BERTRAND Anne-Marie (2013), « Un anglicisme encombrant : les sciences de l'information et des bibliothèques en France », *Revue de l'Enssib* [En ligne], n° 1, <http://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2013-01-008>

BOURDIEU Pierre (2001), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.

BUTLER Judith (2005), *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, trad. de Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, Paris (1990).

COULOMB-GULLY Marlène (2014), « Inoculer le Genre », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 4, (page consultée le 15 septembre 2015) <https://rfsic.revues.org/837>

COULOMB-GULLY Marlène (2009), « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline Gender blind ? », *Questions de communication* [En ligne], n° 15, (page consultée le 15 septembre 2015) <http://questionsdecommunication.revues.org/518>

COURBIÈRES Caroline, « La représentation documentaire du genre dans les classifications décimales », *Hermès, La Revue*, n° 66, p. 112-118.

- CRENSHAW Kimberle (1991), « Mapping the margins : Intersectionality, Identity Politics and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n° 6, p. 1241-1299.
- DELPHY Christine (2008), *Classer, dominer : qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique.
- DORLIN Elsa (2008), *Sexe, genre et sexualités*, Paris, Presses Universitaires de France.
- DOUGLAS Mary (1999), *Comment pensent les institutions ?*, Paris, La Découverte (1986).
- FASSIN Didier (2009), « Une science sociale critique peut-elle être utile ? », *Tracés, Revue de Sciences humaines*, n° 9, p. 199-211.
- FLEURY Laurent (2011), *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin.
- FORLANI Séverine (2010), *Femmes, pouvoir et bibliothèques* [En ligne], Enssib, (page consultée le 15 septembre 2015) <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48195-femmes-pouvoir-et-bibliotheques.pdf>
- FOUCAULT Michel (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel (2001), *Dits et écrits II : 1976-1988*, Paris, Gallimard.
- FOX Melodie J. (2014), « Medical discourse's influence on gender classification in three editions of the Dewey Decimal Classification », In BABIK Wiesław (ed.), *Knowledge Organization in the 21st Century : Between Historical Patterns and Future Prospects*, 13e Conférence Internationale ISKO, 19 au 22 mai 2014, Cracovie (Pologne).
- GARDEY Delphine et LOWY Ilana (2000), *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- HANNIGAN Jane Anne (1994), « A Feminist Standpoint for Library and Information Science Education », *Journal of Education for Library and Information Science* 35, n° 4, p. 297-319.
- HARDING Sandra G. (2004), *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*, Psychology Press.
- HARDING Sandra G. (1986), *The Science Question in Feminism*, Ithaca, Cornell University Press.
- HARRAWAY Donna (1991), *Simians, Cyborgs, and Women. The Reinvention of Nature*, New York, Routledge.
- HURTIG Marie-Claude, KAIL Michèle et ROUCH Hélène (2002), *Sexe et Genre. De la hiérarchie entre les sexes*, CNRS Éditions.
- LAURETIS (de) Teresa (2007), *Théories queer et cultures populaires – De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute.
- LIPSITZ BEM Sandra (1993), *The Lenses of Gender : Transforming the Debate on Sexual Inequality*, New Haven, Yale University Press.
- OCTOBRE Sylvie (2014), *Questions de genre, questions de culture*, Paris, DEPS Ministère de la Culture.
- OLSON, Hope A. (2007), « How We Construct Subjects : A Feminist Analysis », *Library Trends* 56, n° 2, p. 509-541.
- OLSON, Hope A. (2002), *The Power to Name : Locating the Limits of Subject Representation in Libraries*, Dordrecht, The Netherlands, Kluwer Academic Publishers, p. 142.
- PRAT Reine (2009), *Arts du spectacle. Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. T 2 De l'interdit à l'empêchement*, rapport, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 23.
- RADFORD Marie L. et RADFORD Gary P. (1997), « Power, Knowledge, and Fear : Feminism, Foucault, and the Stereotype of the Female Librarian », *The Library Quarterly : Information, Community, Policy* 67, n° 3, p. 250-266.

- RAY Laura Henry (2015), « Moving from Theory to Practice : Incorporating Feminist Approaches into Search and Discovery Tool Development », *The Journal of Academic Librarianship*.
- ROBERT Pascal (2012), *L'impensé informatique. Critique du mode d'existence idéologique des technologies de l'information et de la communication – volume I : les années 1970-1980*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- ROSELLI Mariangela (2011), « La bibliothèque, un monde de femmes. Déterminations et conséquences sur la segmentation des publics jeunes dans les bibliothèques », *Réseaux*, n° 168-169, p. 133-164.
- SADLER Bess Sadler et BOURG Chris (2015), « Feminism and the Future of Library Discovery », *The Code4Lib Journal* [en ligne], n° 28, (page consultée le 15 septembre 2015) <http://journal.code4lib.org/articles/10425>
- SCOTT Joan W. (2009), « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène* 1, n° 225, p. 5-14.
- TRACHMAN Mathieu (2011), « Genre : état des lieux. Entretien avec Laure Bereni », *La Vie des idées* [En ligne] (page consultée le 15 septembre 2015) <http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>
- TROSOW Samuel E. (2001), « Standpoint Epistemology as an Alternative Methodology for Library and Information Science », *The Library Quarterly : Information, Community, Policy* 71, n° 3, p. 360-382.

1. Nous convenons d'orthographier « Genre » avec une majuscule lorsque le terme est employé comme synonyme de « rapports sociaux de sexe », pour le distinguer de ses autres usages (le genre grammatical ou littéraire par exemple).
2. Dans son essai fondateur, Judith Butler y mène une critique qui déstabilise tout l'ordre sexuel, selon le mot du titre « trouble » qui signifie une perturbation des sens (troubles visuels, etc.), ou de l'esprit, in BUTLER Judith (2005), *Trouble dans le Genre. Pour un féminisme de la subversion*, trad. de Cynthia Kraus, Paris, La Découverte (1990).
3. SADLER Bess Sadler, BOURG Chris (2015), « Feminism and the Future of Library Discovery », *The Code4Lib Journal* [en ligne], n° 28 (page consultée le 15 septembre 2015), <http://journal.code4lib.org/articles/10425> : « In spite of the pride many libraries take in their neutrality, libraries have never been neutral repositories of knowledge. Research libraries in particular have always reflected the inequalities, biases, ethnocentrism, and power imbalances that exist throughout the academic enterprise through collection policies and hiring practices that reflect the biases of those in power at a given institution. »
4. BERENI Laure *et al.* (2008), *Introduction aux Gender Studies*, Bruxelles, de Boeck.
5. DELPHY Christine (2002), « Penser le Genre : quels problèmes ? », p. 94-95, in HURTIG Marie-Claude, KAIL Michèle et ROUCH Hélène, *Sexe et Genre. De la hiérarchie entre les sexes*, CNRS Éditions, p. 89-102.
6. SCOTT Joan W. (2009), « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », *Diogène* 1, n° 225, p. 5-14.
7. PRAT Reine (2009), *Arts du spectacle. Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. T 2 De l'interdit à l'empêchement* [En ligne], rapport, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 23 (page consultée le 15 septembre 2015), http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/egalite_acces_resps09.pdf

- 8.** COULOMB-GULLY Marlène (2014), « Inoculer le Genre », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n° 4 (page consultée le 15 septembre 2015), <https://rfsic.revues.org/837>
- 9.** OCTOBRE Sylvie (2014), *Questions de genre, questions de culture*, Paris, DEPS Ministère de la Culture.
- 10.** Il est intéressant de noter qu'aucune expression ou appellation ne fasse l'unanimité concernant ce domaine d'étude. Si « Sciences de l'information et des bibliothèques » (dérivé de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) constitue, pour citer Anne-Marie Bertrand, un « anglicisme encombrant », il faut également noter que la « bibliothéconomie » n'a pas de réelle existence académique et que la formule québécoise pour *Library Information Science* (LIS) reste « Bibliothéconomie et sciences de l'information », in BERTRAND Anne-Marie (2013), « Un anglicisme encombrant : les sciences de l'information et des bibliothèques en France », *Revue de l'Esssib* [En ligne], n° 1, <http://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2013-01-008>
- 11.** FORLANI Séverine (2010), *Femmes, pouvoir et bibliothèques* [en ligne], Enssib, (page consultée le 15 septembre 2015) <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48195-femmes-pouvoir-et-bibliotheques.pdf>
- 12.** BENYAMINA Renan (2013), *Du placard aux rayons : visibilité des questions de Genre dans les bibliothèques publiques* [en ligne], Enssib, (page consultée le 15 septembre 2015) <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60383-du-placard-aux-rayons-visibilite-des-questions-de-genre-dans-les-bibliotheques-publiques.pdf>
- 13.** COURBIÈRES Caroline, « La représentation documentaire du genre dans les classifications décimales », *Hermès, La Revue*, n° 66, p. 112-118.
- 14.** Voir le site de la commission Légothèque, (page consultée le 15 septembre 2015) <https://legothequeabf.wordpress.com/>
- 15.** Marie-Joseph Bertini va plus loin en évoquant « l'évitement majeur », in BERTINI Marie-Joseph (2009), *Ni d'Ève ni d'Adam. Défaire la différence des sexes*, Paris, Max Milo, p. 12. Elle évoque « *bel et bien le refus – plus ou moins assumé – de considérer cette problématique [...] C'est moins d'un aveuglement ou d'une indifférence que les SIC font preuve (pour le moment encore) vis-à-vis des études de Genre, que d'un rejet, d'une volonté diffuse de maintenir cette problématique à la lisière de leur champ épistémique.* », in BERTINI Marie-Joseph (2009), « Le Gender Turn, ardente obligation des sciences de l'information et de la communication françaises », *Questions de communication* [En ligne], n° 15, (page consultée le 15 septembre 2015) <https://questionsdecommunication.revues.org/532>
- 16.** BERTINI Marie-Joseph (2009), *ibid.*
- 17.** Cité par Anne-Marie Bertrand, « Un anglicisme encombrant : les sciences de l'information et des bibliothèques en France », *op. cit.*
- 18.** COULOMB-GULLY Marlène (2009), « Les sciences de l'information et de la communication : une discipline *Gender blind*? », *Questions de communication* [En ligne], n° 15, (page consultée le 15 septembre 2015) <http://questionsdecommunication.revues.org/518>
- 19.** TROSOW Samuel E. (2001), « Standpoint Epistemology as an Alternative Methodology for Library and Information Science », *The Library Quarterly : Information, Community, Policy* 71, n° 3, p. 360-382 : « *Radford emphasized the aspiration in librarianship to complete neutrality with respect to the knowledge it classifies and makes accessible and contrasted the positivist view of the library with Michel Foucault's view of knowledge, which is based on questioning the basic assumptions that most take for granted.* »
- 20.** BERTINI Marie-Joseph (2009), *op. cit.*
- 21.** BERTINI Marie-Joseph (2006), « Un mode original d'appropriation des Cultural Studies : les Études de Genre appliquées aux sciences de l'information et de la communication : concepts, théories, méthodes

et enjeux », *Revue internationale de communication MEI (Médiation et Information)*, n° 24-25, *Études culturelles et Cultural Studies*, p. 115-126.

22. COULOMB-GULLY Marlène (2014), *op. cit.*

23. CRENSHAW Kimberle (1991), « Mapping the margins : Intersectionality, Identity Politics and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, vol. 43, n° 6, p. 1241-1299.

24. LIPSITZ BEM Sandra (1993), *The Lenses of Gender : Transforming the Debate on Sexual Inequality*, New Haven, Yale University Press.

25. BERTINI Marie-Joseph (2009), *op. cit.*

26. FLEURY Laurent (2011), *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, Armand Colin, p. 92.

27. Le dispositif lui-même, c'est « le réseau qu'on établit entre ces éléments [...] un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques ; bref du dit aussi bien que du non-dit [...] ». Et d'ajouter : « Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante... Le dispositif donc est toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou des bornes du savoir qui en naissent, mais, tout autant, le conditionnent. » In FOUCAULT Michel (2001), « Entretien avec Michel Foucault, Le jeu de Michel Foucault », in D. Defert et F. Ewald (dir.), *Dits et écrits II – 1976-1988*, Paris, Gallimard, p. 299-300.

28. BERTINI Marie-Joseph (2009), *op. cit.*

29. OLSON Hope A, (2002), *The Power to Name : Locating the Limits of Subject Representation in Libraries*, Dordrecht, The Netherlands, Kluwer Academic Publishers.

30. « ... but keeping in mind the principle of allied topics, women find themselves associated most closely with etiquette and outcast races and loosely associated with suicide, cannibalism and embalment » : FOX Melodie J. (2014), « Medical discourse's influence on gender classification in three editions of the Dewey Decimal Classification », in BABIK Wiesław (ed.), *Knowledge Organization in the 21st Century : Between Historical Patterns and Future Prospects*, 13e Conférence internationale ISKO, 19 au 22 mai 2014, Cracovie (Pologne).

31. BENYAMINA Renan (2013), *op. cit.*, p. 27.

32. SALANOUVE Florence (2015), « Catégoriser, classer, penser : quelles relations entre mode classificatoire et production scientifique ? », *Colloque international et interdisciplinaire « Penser les catégories de pensée : de l'objet à l'objectivation dans l'étude des arts, des médias et des cultures »*, Paris, 11 juin.

33. TRACHMAN Mathieu (2011), « Genre : état des lieux. Entretien avec Laure Bereni », *La Vie des idées* [En ligne], (page consultée le 15 septembre 2015) <http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>

34. BATH Corinna (2009), « Gendered Orders of Knowledge in the Semantic Web », *Rencontre annuelle de la Society for Social Studies of Sciences (4S)*, Washington (États-Unis), 28 octobre.

35. BATH Corinna (2009), « Every technology is socially and culturally shaped », *Semantic Web Company* [En ligne], (page consultée le 15 septembre 2015) <http://www.semantic-web.at/news/corinna-bath-x22-every-technology-is-socially-and-culturally-shaped-x22>

36. ROSELLI Mariangela (2011), « La bibliothèque, un monde de femmes. Déterminations et conséquences sur la segmentation des publics jeunes dans les bibliothèques », *Réseaux*, n° 168-169, p. 133-164.

37. ACKER Joan (1990), « Hierarchies, jobs, Bodies : A theory of Gendered Organizations », *Gender and Society*, vol. 4, n° 2, p. 139-158.

38. FORLANI Séverine (2010), *op. cit.*
39. HARDING Sandra G. (2004), *The Feminist Standpoint Theory Reader : Intellectual and Political Controversies*, Psychology Press.
40. ROBERT Pascal (2012), *L'impensé informatique. Critique du mode d'existence idéologique des technologies de l'information et de la communication – volume I : les années 1970-1980*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
41. SADLER Bess, BOURG Chris (2015), *op. cit.*
42. « *Feminist approaches to designing and developing technologies don't just provide the possibility of improving conditions for women, they provide the possibility of improvements for everyone* » in RAY Laura Henry (2015), « *Moving from Theory to Practice : Incorporating Feminist Approaches into Search and Discovery Tool Development* », *The Journal of Academic Librarianship*.
43. SADLER Bess, BOURG Chris (2015), *ibid.*